

COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT



COMITÉ MINISTÉRIEL CONJOINT
DES
CONSEILS DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE ET DU FONDS
SUR LE



TRANSFERT DE RESSOURCES RÉELLES AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT

1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433

Telephone: (202) 458-0388

Washington, DC, le 17 avril 2020

1. Le Comité du développement s'est réuni virtuellement ce jour, 17 avril 2020.
2. Cette réunion s'est tenue à un moment où la pandémie de COVID-19 pose des défis sans précédent. Ses effets dévastateurs sont ressentis partout dans le monde, à mesure que le bilan humain et économique continue d'augmenter. Nous tenons à exprimer notre sympathie aux personnes touchées par cette pandémie, et à offrir notre appui et notre solidarité à celles qui se retrouvent en première ligne pour la mettre en échec.
3. La pandémie de COVID-19 met en évidence le fait que les acteurs du développement sont de plus en plus confrontés à des enjeux d'envergure mondiale qui nécessitent une action décisive, collective et innovante. Une coopération multilatérale est nécessaire pour la contenir et pour atténuer ses conséquences sanitaires, sociales et économiques. Grâce à ses instruments de prêt, d'investissement et de partage du savoir et à son pouvoir de mobilisation, le Groupe de la Banque mondiale est l'institution la mieux placée pour apporter des réponses à ces questions complexes et pour jouer un rôle de premier plan dans cette démarche.
4. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), dans le cadre de leurs missions respectives, à continuer à aider l'ensemble de leurs clients, en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé, les autres institutions des Nations Unies, les institutions financières internationales et les partenaires bilatéraux. Nous les invitons à travailler de concert à combattre cette pandémie, soutenir le redressement des économies et préserver les acquis vers la réalisation du double objectif et des ODD.
5. L'économie mondiale est secouée par un choc négatif sans précédent provoqué par la COVID-19. La baisse drastique de la confiance des investisseurs internationaux que cette dernière a engendrée a fortement resserré les conditions des financements extérieurs pour les pays sur toute l'échelle des revenus. La pandémie perturbe les échanges commerciaux, les chaînes d'approvisionnement et les flux d'investissement. Elle bride le capital financier et le capital humain, tandis que les envois de fonds, les recettes du transport et le produit de l'activité touristique diminuent rapidement. En outre, la chute brutale des prix des produits de base plombe les économies tributaires de ces produits. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale d'aider les pays à atténuer ces perturbations et d'appuyer les efforts déployés pour préserver les emplois et stimuler la confiance. Une attention particulière devra être portée à l'approvisionnement en fournitures médicales d'un coût abordable et à la sécurité alimentaire et la sûreté des aliments. Nous demandons également à tous les pays de garantir la circulation transfrontalière de fournitures médicales de première nécessité, de produits agricoles essentiels et d'autres biens et services, et de s'employer à remédier au dérèglement des chaînes mondiales d'approvisionnement, afin de soutenir la relance de leurs économies.

6. La pandémie a déjà de profondes répercussions sur le capital humain, notamment sur l'existence humaine, l'acquisition des connaissances, le bien-être élémentaire et la productivité à venir. Les perturbations observées dans la fourniture de services et d'aliments de première nécessité, combinées aux pertes d'emplois et de revenus pour les ménages, ont des effets dévastateurs. Nous chargeons le Groupe de la Banque mondiale d'aider les pouvoirs publics à affecter des ressources aux interventions de santé publique, aux programmes de nutrition et d'éducation et aux services essentiels, ainsi qu'aux actions de protection sociale contre les méfaits immédiats de la crise. Nous nous félicitons par ailleurs de l'accent mis par le Groupe de la Banque sur le renforcement de la capacité des pouvoirs publics à protéger le capital humain contre les potentielles épidémies et pandémies futures. Les efforts déployés devraient accorder une attention particulière aux situations de fragilité, aux petits États insulaires, et aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables dans tous les pays, en tenant compte de la problématique hommes-femmes.
7. Nous félicitons le FMI et le Groupe de la Banque mondiale pour la rapidité avec laquelle ils se sont mobilisés jusqu'à présent pour faire face à la crise. Nous leur demandons d'aider les pays clients à obtenir des résultats probants sur le plan du développement et à raccourcir le temps nécessaire au redressement de leurs économies. Nous enjoignons aux deux institutions de travailler avec les pays à la conception et la mise en œuvre de politiques et programmes qui aident les ménages les plus démunis à sortir de la pauvreté et soutiennent les petites entreprises. Nous les invitons également à promouvoir des réformes structurelles qui posent les fondements de la croissance et de meilleures conditions de vie pour tous. Nous leur demandons d'utiliser tous les instruments financiers et les outils de services-conseils à leur disposition, de faciliter le partage des enseignements et de faire montre de flexibilité dans leurs interventions pour neutraliser cette menace commune à tous les pays, à toutes les régions et à la planète tout entière.
8. Nous nous réjouissons de l'enveloppe financière, d'un montant estimé entre 150 et 160 milliards de dollars, qui sera mobilisée durant les 15 prochains mois en faveur d'initiatives mettant l'accent sur les couches les plus démunies et vulnérables dans tous les pays clients. Nous accueillons favorablement le fait que, dans le cadre de cette réponse globale, et à travers le Mécanisme d'aide accélérée face à la pandémie de COVID-19, la BIRD et l'IDA mettent à disposition des fonds pour soutenir les programmes d'urgence établis dans les pays en développement afin de faire face à la menace pour la santé publique, à mesure qu'ils renforcent leurs systèmes de santé, resserrent leurs filets de protection sociale et améliorent l'accès aux services, tout en développant leur capacité d'intervention et en consolidant leurs mécanismes de surveillance épidémiologique. IFC met aussi des fonds à disposition pour fournir rapidement un appui financier à court et à moyen terme en vue de faciliter les échanges commerciaux et de soutenir le secteur privé dans son ensemble. La MIGA met en place des garanties accélérées pour répondre aux besoins de financement pour des interventions d'urgence dans le secteur de la santé et pour le redressement économique.
9. Nous nous réjouissons aussi que le FMI augmente ses concours financiers en faveur des pays en développement dans le cadre de ses mécanismes de financement ordinaires et ses lignes de crédit d'urgence, qui permettront d'obtenir l'aide dont de nombreux pays ont grand besoin au moment où il leur manque la marge de manœuvre et l'espace budgétaire nécessaires pour agir. Le doublement des niveaux annuels d'accès aux lignes de crédit d'urgence du FMI est une réponse importante aux défis qui interpellent les membres, tout comme la décision d'accélérer les procédures internes pour assurer des décaissements plus rapides.
10. Les pays IDA sont gravement touchés par la pandémie. Nous sommes conscients de l'accroissement des obligations au titre du service de la dette et du besoin de liquidités immédiates pour mener une action coordonnée face aux défis que pose la crise provoquée par la COVID-19. Par conséquent, nous soutenons

vivement les initiatives prises par le Groupe de la Banque mondiale en faveur des pays IDA, y compris en concentrant en début de cycle les financements sous forme de dons et à des conditions hautement favorables au titre d'IDA-19. Nous saluons la ligne d'action coordonnée adoptée par le G20 et le Club de Paris, et soutenue par le Groupe de la Banque mondiale et le FMI, en faveur d'une suspension par les créanciers bilatéraux publics, pour une période bien définie, des paiements au titre du service de la dette au profit des pays pauvres qui sollicitent un délai de grâce. Nous appelons les créanciers privés à participer à cette initiative à des conditions comparables. Nous demandons à la Banque mondiale et au FMI de travailler avec les pays IDA pour évaluer la viabilité de leur dette d'une manière plus transparente, de surveiller l'utilisation de la marge de manœuvre budgétaire dégagée, et de rendre compte de l'état d'avancement de ce travail au Comité du développement lors des Assemblées annuelles. Faisant suite à la requête adressée par le G20 aux banques multilatérales de développement, nous chargeons la Banque mondiale d'étudier plus avant les possibilités de surseoir aux paiements au titre du service de la dette au-delà de la période de suspension, tout en maintenant sa capacité financière, sa cote de solvabilité actuelle et le faible coût de ses financements, et d'en rendre compte à ses Administrateurs dans des délais raisonnables. Nous chargeons aussi le Groupe de la Banque mondiale et le FMI de passer en revue le problème de la dette des pays à revenu intermédiaire, et d'examiner rapidement une panoplie de solutions aux tensions budgétaires et au fardeau de la dette dans ces pays, au cas par cas.

11. Le Groupe de la Banque mondiale a la puissance financière requise pour apporter une réponse significative à long terme à cette crise grâce à l'augmentation du capital de la BIRD et d'IFC, ainsi qu'à la conclusion positive du processus de reconstitution d'IDA-19. Nous encourageons tous les actionnaires à accélérer leurs procédures de souscription et à concentrer leurs contributions en début de cycle dans toute la mesure du possible.
12. Cette crise est de nature à effacer les acquis en matière de développement dans de nombreux pays. Le Groupe de la Banque mondiale doit non seulement pourvoir aux besoins économiques immédiats, mais aussi promouvoir la réalisation des objectifs de développement prioritaires à long terme ; en assurant l'accès à l'énergie bon marché, en renforçant la sécurité énergétique et en développant la résilience aux facteurs de vulnérabilité économique et environnementale et au changement climatique. Nous appelons instamment le Groupe de la Banque mondiale et le FMI à assurer l'efficacité des actions menées sur le terrain et à aider les pays à créer les conditions propices à une croissance solidaire et durable à long terme. Nous invitons en outre le Groupe de la Banque mondiale à continuer à jouer un rôle de premier plan face aux grands défis qui interpellent la planète entière, comme indiqué dans les engagements pris au titre du programme d'augmentation du capital, afin de réaliser le double objectif consistant à éliminer la pauvreté et assurer une prospérité partagée, et d'atteindre les ODD. C'est seulement en reconstruisant mieux et sur des bases plus solides que ces objectifs seront accessibles.
13. La prochaine réunion du Comité du développement est prévue pour le 17 octobre 2020 à Washington (DC).